

DDFiP du Morbihan

Projet de calendrier des transferts

8 octobre 2020



Étape 1 : 1^{er} janvier 2021

Transfert total des activités (activités SPL, impôt et EPS) des trésoreries de :

- Le Palais (SPL vers SGC Auray, EPS vers Trésorerie Ploërmel)
- Baud (SPL vers SGC Pontivy, recouvrement impôt vers SIP Pontivy, EPSMS autonomes vers Trésorerie de Lorient hôpital)
- Gourin (SPL vers SGC Pontivy, recouvrement impôt vers SIP Lorient, EPSMS autonomes vers Trésorerie de Lorient hôpital)

Transfert partiel d'activités :

- ***Transfert du recouvrement de l'impôt***
 - Questembert (vers SIP Vannes)
 - La Roche-Muzillac (vers SIP Vannes)
 - Locminé (vers SIP Pontivy ou Vannes en cohérence avec le périmètre actuel de l'assiette de l'impôt)
 - Port-Louis (vers SIP Lorient)
 - Hennebont (vers SIP Lorient)

Étape 1 : 1^{er} janvier 2021 (suite)

- ***Autre transfert***

- Activité hospitalière de la Trésorerie Pontivy et une partie de l'activité EPSMS vers Trésorerie Lorient H

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer
- Centre Morbihan Communauté
- Roi Morvan Communauté

Étape 1 : 1^{er} janvier 2021 (suite)

Début du transfert des missions foncières (assiette exclusivement) à Ploërmel

- Activité foncière du SIP Pontivy
- Activité foncière du SIP Auray

Étape 2 : 1^{er} septembre 2021

Transfert total des activités des trésoreries de (activité SPL) :

- La Roche-Muzillac (Gestion EPS/EPSMS autonomes vers TH Ploërmel, SPL vers SGC Auray)
- Locminé (SPL vers SGC Pontivy, EPSMS autonomes vers TH Ploërmel)
- Port-Louis (SPL vers SGC Lorient, EPSMS autonomes vers TH Lorient H)

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- Communauté de communes Arc Sud Bretagne
- Communauté de communes de Blavet Bellevue Océan

Autre transfert

- Activité EPSMS (des BA Autonomes) de la Trésorerie de Malestroit vers la Trésorerie de Ploërmel

Étape 3 : 1^{er} janvier 2022

Transformation des activités de Ploërmel

- Création du PELH à Ploërmel par :
 - Transfert de la cellule foncière du SIP de Vannes à Ploërmel
 - Transfert de la cellule foncière du SIP de Lorient à Ploërmel
- Transfert de la gestion hospitalière (et EPSMS autonomes) de la TPVM à Ploërmel
- Transfert de la Trésorerie de Ploërmel à Pontivy
- Transfert du SIP de Ploërmel à Pontivy (hors foncier)
- Transfert du SIE de Ploërmel à Vannes

Étape 3 : 1^{er} janvier 2022 (suite)

Transfert du SIE de Pontivy à Lorient

Transfert total des activités des trésoreries de :

- Questembert (SPL vers SGC Auray, EPSMS autonomes vers TH Ploermel)
- Mauron (SPL vers SGC Pontivy, recouvrement impôt vers SIP Pontivy, EPSMS autonomes vers TH Ploermel)

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- Ploërmel Communauté
- Questembert Communauté
- Pontivy Communauté

Le SGC d'Auray
sera entièrement
constitué

Étape 4 : 1^{er} septembre 2022

Transfert du PELP/PTGC à Ploërmel

Le SGC de Lorient
sera entièrement
constitué

Transfert total des activités de la trésorerie de :

– Hennebont (SPL vers SGC Lorient ou EPSMS autonomes vers TH Lorient Hôpital)

La trésorerie
hospitalière
de Hennebont
sera alors
constituée

Déménagement de la trésorerie de Lorient H à Hennebont

Implantation d'un Conseiller aux décideurs locaux :

- Lorient agglomération (2nd conseiller)

Étape 5 : 1^{er} janvier 2023

Transfert total des activités des trésoreries de :

- Malestroit (SPL vers SGC Pontivy)
- Paierie départementale vers SGC Vannes
- Vannes Ménimur vers SGC Vannes et TH Ploërmel pour les EPSMS en BA

Les SGC de Pontivy
et de Vannes
seront entièrement
constitués

Étape 5 : 1^{er} janvier 2023 (suite)

Transfert du SIE d'Auray pour partie à Vannes et pour partie à Lorient

Transformation du SIP d'Auray par :

- **Création d'une antenne à Auray pour la partie de l'actuel SIP d'Auray rattachée à Lorient**
- **Transfert à Vannes pour la partie relevant de la partie Est de l'actuel SIP d'Auray**

Transfert du PRS à Auray

Transfert de l'activité Amendes à l'antenne d'Auray du SIP de Lorient

Étape 5 : 1^{er} janvier 2023 (suite)

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- De l'Oust à Brocéliande Communauté
- Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (2)